



Union Départementale  
Des Associations Familiales du Gard  
152 rue Gustave Eiffel – ZI GREZAN  
30034 Nîmes Cedex 1  
04.66.02.17.43  
[clement.michel@udaf30.fr](mailto:clement.michel@udaf30.fr)

## **COMMUNIQUÉ**

### **MEDAILLE DE LA FAMILLE 2020**

\*\*\*

La Médaille de la Famille est une distinction Nationale remise aux mères ou pères méritants ayant élevé dignement au moins quatre enfants.

Les demandes ou propositions d'attribution de la Médaille de la Famille sont à établir sur un formulaire conforme au modèle homologué sous le numéro CERFA n° 15319\*01 mis en ligne sur le site internet :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15319.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do)

Elles sont à déposer dans les Mairies des communes ou à l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard – Secrétariat Départemental de la Médaille de la Famille – 152 rue Gustave Eiffel – Z.I. de Grézan – 30034 NIMES cedex 1.

La demande peut être à l'initiative de l'intéressé(e), à celle de sa famille ou d'une tierce personne.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2019.